

**AVIS AUX PORTEURS**

**Objet : Changement de fréquence de valorisation et de centralisateur de certains organismes de placement collectifs (« OPC ») gérés par la société de gestion Myria Asset Management**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts de l'un ou plusieurs des OPC cités ci-dessous, gérés par Myria Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du 2 décembre 2024, Myria Asset Management a décidé de procéder aux modifications suivantes :

- Augmentation de la fréquence de calcul de la valeur liquidative d'hebdomadaire à quotidienne
- Changement de centralisateur des ordres d'Union Financière de France Banque à Caceis Bank

<b>OPC</b>	<b>Code Isin</b>
UFF ACTIONS EUROPE EVOLUTIF CT	FR0010286864
UFF EURO-VALEUR ISR CT	FR0010286898
UFF VALEURS PME C	FR0010286872
UFF ACTIONS FRANCE CT	FR0010607838
UFF GRANDES MARQUES ISR CT	FR0010423434
UFF ACTIONS EMERGENTES C	FR0010361139
UFF PRIVILEGE CT	FR0010190256
UFF ALLOCATION PRUDENCE C	FR0007439260
UFF CAPITAL PLANETE CT part C	FR0010921478
UFF CAPITAL PLANETE CT part V	FR0010921486
UFF ALLOCATION DYNAMIQUE C	FR0010180943
UFF GLOBAL OBLIGATIONS CT part I	FR0010801233
UFF GLOBAL OBLIGATIONS CT part C	FR0010801241
UFF ALLOCATION DEFENSIVE C	FR0013319100
UFF ALPHA SELECT part V	FR0013088515
UFF ALPHA SELECT part C	FR0010266924
UFF AZUR INVEST	FR001400BO88
UFF BLUE INVEST	FR001400BO96
UFF COBALT INVEST	FR001400BOA8

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

La documentation réglementaire des OPC actualisée en conséquence sera disponible sur les sites internet : [www.uff.net](http://www.uff.net) et [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) à compter du 2 décembre 2024.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Myria Asset Management